

Violence à l'égard des femmes et des filles : Vos questions, nos réponses

Gender and Development Network (Réseau Genre et développement)

Les références complètes pour toutes les statistiques mentionnées dans ce document sont disponibles sur <http://www.gadnetwork.org.uk/the-violence-against-women/>

Le problème

1. Qu'est-ce que la violence à l'égard des femmes et des filles ?

La violence à l'égard des femmes et des filles touche une femme sur trois dans le monde. Elle représente l'un des abus des droits de la personne les plus répandus mondialement. C'est une violence dirigée directement vers une femme parce qu'elle est une femme, ou bien qui affecte les femmes d'une manière disproportionnée.

Selon les Nations Unies, la violence à l'égard des femmes et des filles se traduit par :

«...tous actes de violence dirigés contre le sexe féminin, et causant ou pouvant causer aux femmes un préjudice ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques, y compris la menace de tels actes, la contrainte ou la privation arbitraire de liberté, que ce soit dans la vie publique ou dans la vie privée. »

(Article 1, Nations Unies, Déclaration pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, 1993)

2. Quelles sont les causes de la violence à l'égard des femmes et des filles ?

La violence à l'égard des femmes et des filles est à la fois une cause et une conséquence de l'inégalité entre les hommes et les femmes. De tout temps, la cause de la violence a été la subordination de la femme à l'homme. Et la violence est le moyen par lequel le pouvoir et le contrôle continuent de s'exercer sur les femmes. Dans les moments d'effondrement social ou de crise, les inégalités des sexes et la discrimination sont souvent exacerbées et plus facilement utilisées par ceux qui ont le pouvoir.

3. Violence à l'égard des femmes et des filles et pauvreté – quels liens ?

En plus d'être une violation des droits de la personne, la violence à l'égard des femmes et des filles est un obstacle fondamental à l'éradication de la pauvreté. Elle paupérise les femmes et les filles individuellement, tout autant que leurs communautés et leurs pays.

La violence à l'égard des femmes et des filles produit un effet négatif sur la croissance économique et entrave le progrès de chacun des objectifs du Millénaire pour le développement. À l'école, la violence contre les filles crée inéluctablement de mauvais résultats, une baisse du nombre d'inscrits, et des taux élevés d'absentéisme et d'abandon des études. Les femmes et les filles sont souvent victimes d'une grossesse forcée ou, dès qu'elles sont enceintes, deviennent une cible pour la violence. Cette dernière est aussi fréquemment utilisée pour réduire au silence ou intimider les femmes actives en politique, ou présentes dans la vie publique.

La pauvreté augmente la vulnérabilité des femmes quant à la violence. Mais l'éradication de la pauvreté ne signifie pas l'élimination de la violence à l'égard des femmes et des filles. Même quand les femmes ont accès aux possibilités économiques, la santé, la justice et l'éducation, la discrimination des sexes est toujours présente sans jamais être remise en cause.

Au Mexique et en Amérique Centrale, le taux de violence sexuelle brutale, le kidnapping et le meurtre des femmes (connu sous le nom de fémicide) est plus élevé dans les zones franches d'exportation, où l'exploitation de la main d'œuvre féminine est intimement liée à la pauvreté, l'exclusion sociale et l'impunité. (CEFEMINA, 2010) (Centre féministe d'information et d'action, Costa Rica)

Chaque année, 60 millions de filles sont sexuellement agressées en se rendant à l'école, ou à l'école même. (USAID, 2008) (Agence des États-Unis pour le Développement International)

En 2008, au Népal, 26% des candidates politiques ont dû faire face à la violence. (International Institute for Democracy and Electoral Assistance, 2008) (Institut international pour la Démocratie et l'aide électorale)

Lorsqu'elles ont été victimes de violence, les femmes sont trois fois plus sujettes à devoir vivre avec le VIH. (UNAIDS, 2005) (Organisme des Nations Unies pour la lutte contre le Sida)

4. Quels sont les coûts de la violence à l'égard des femmes et des filles ?

La violence à l'égard des femmes et des filles entraîne des dommages physiques et psychologiques durables, affectant les femmes à travers le monde, et se traduit par des membres fracturés, l'invalidité, les fausses couches et même la mort.

De plus, la violence à l'égard des femmes et des filles engendre une dépense sociale et économique impressionnante. Bien qu'il soit difficile d'en donner la pleine mesure, les évaluations les plus conservatrices estiment que le coût de cette violence, pour la nation, s'élève à un montant frisant les milliards de dollars. Frais de police, de jurisprudence et de santé constituent des coûts directs, alors que les coûts indirects se manifestent par des opportunités perdues pour les jeunes filles ne pouvant suivre l'école, ou pour les femmes ayant dû s'absenter ou même perdre leur emploi.

Fondamentalement, la violence à l'égard des femmes et des filles mine leur potentiel et leur capacité à apporter des changements dans le monde – elles ne peuvent s'assurer une éducation décente, ni entrer dans le monde du travail ou participer à la vie publique.

Le coût direct de la violence domestique en Angleterre et au Pays de Galles pour l'économie, s'élève à lui seul à 6 milliards de livres.

(Cross Government Action Plan on Sexual Violence and Abuse, 2007) (Plan d'action intergouvernemental sur la violence sexuelle et les mauvais traitements)

En Ouganda, la violence coûte à un foyer moyen 3 livres sterling (GBP) par incident, alors que le revenu moyen est de 223 livres sterling (ICRW & UNFPA, 2009) (International Center for Research on Women & United Nations Population Fund - Centre international de Recherche pour les femmes & Fonds des Nations Unies pour la population)

5. La violence à l'égard des femmes et des filles survient-elle seulement dans les conflits ?

La réponse est tout simplement « Non. » La violence à l'égard des femmes et des filles est un phénomène universel et où que vous soyez dans le monde ne fait aucune différence – c'est un déséquilibre de pouvoir entre les hommes et les femmes.

Cependant, les conflits armés produisent une grande exacerbation de la violence à l'égard des femmes et des filles, qui est devenue aujourd'hui une caractéristique dominante de ces affrontements. Cela comprend le viol, la grossesse forcée, l'avortement forcé, la torture, la

traite des êtres humains, l'esclavage sexuel et la propagation des maladies sexuellement transmissibles comme le VIH et le Sida. Le viol est aujourd'hui reconnu comme une arme de guerre, et toute forme de violence à caractère sexiste à l'égard des femmes et des filles dans les situations de conflit armé est maintenant définie comme un crime de guerre et un crime contre l'humanité.

Chaque jour, à peu près 40 femmes en moyenne sont violées dans la Province du Sud-Kivu, en République démocratique du Congo. (UNFPA, 2010) (United Nations Population Fund - Fonds des Nations Unies pour la population)

En Angleterre et au Pays de Galles, environ deux femmes par semaine sont tuées par un partenaire ou ex-partenaire violent. (Home Office, 2005) (Ministère de l'Intérieur)

Dans d'autres pays « paisibles » comme le Ghana, 1 femme sur 3 expérimente la violence spécifiquement fondée sur le sexe. (www.gendercentregghana.org, 2009)

Un problème global

Les références complètes pour toutes les statistiques mentionnées dans ce document sont disponibles sur http://www.gadnetwork.org.uk/the-violence-against-women/	
Argentine	L'Association des Victimes du viol a signalé plus de 9 000 faits de viol dans la ville de Buenos Aires et sa Province en 2009 – soit 25 femmes par jour signalant un viol (2009)
Australie	Un sondage national au sujet de l'attitude de la communauté sur la violence à l'égard des femmes a montré qu'en 2009, une personne sur 20 pensait que les femmes victimes de viol « l'avait cherché » (2009)
Bangladesh	En 2005, 267 femmes ont été victimes d'attaques à l'acide (2006)
Brésil	Des femmes atteintes de HIV et de Sida qui vivaient dans un bidonville ont été attaquées et obligées de quitter leur communauté (2008)
Canada	Chaque jour, toutes les minutes, une femme ou un enfant canadien est victime d'une agression sexuelle (1998)
Chine	32 352 faits de viol ont été signalés à la police en 2006. Cela fait 88 tous les jours (2007)
Égypte	96% des femmes ont subi une MGF [mutilation génitale féminine] (2005)
États Unis d'Amérique	Aux États Unis, une femme est battue toutes les neuf secondes (2001)

France	1 femme sur 10 est victime de violence domestique (2005)
Guatemala	Tous les jours, 2 femmes sont tuées parce que ce sont des femmes, phénomène connu sous le nom de fémicide (2010)
Inde	Plus de 50% de femmes et d'hommes sont d'accord pour dire que battre sa femme est justifié quand elle manque de respect à sa belle famille, qu'elle néglige sa maison ou ses enfants (2006)
Iran	Aucune loi spécifique n'existe criminalisant la violence d'un époux, et un homme peut échapper au châtement pour le meurtre de sa femme surprise en flagrant délit d'adultère, s'il est certain qu'elle était consentante
Iraq	On estime que 57% des filles entre 14 et 19 ans de la province du Kurdistan irakien ont subi une MGF (mutilation génitale féminine) (2010)
Malaisie	On estime à 14 000 le nombre de viols dans ce pays en 2002 (2003)
Nigéria	10 états sur 36 ont des lois qui permettent aux maris d'utiliser la force physique à l'égard de leurs femmes
Nouvelle Zélande	26% d'étudiantes de collèges et de lycées ont déclaré qu'elles ont eu des contacts sexuels non consentis (2007)
Pakistan	Chaque année, plus de 1 000 femmes sont victimes de « crimes d'honneur » (2002)
Pérou	1/3 des femmes entre 15 et 24 ans a expérimenté la violence physique (2010)
Philippines	Entre 2008 et 2009 le nombre de cas de (Violence contre les femmes) signalés à la police a augmenté de 37,4% (2010)
République démocratique du Congo	500 femmes ont été violées par des hommes armés dans l'Est de la RDC en juillet et août 2010 (2010)
République Kirghize	La violence physique à l'égard des femmes prend place dans 80% des foyers (2008)
Royaume-Uni	Une étude de la NSPCC (Association nationale pour la prévention de la cruauté envers les enfants) a trouvé que dans tout le Royaume-Uni, 33% des filles entre 13 et 17 ans déclarent avoir expérimenté la violence fondée sur le sexe de la part d'un partenaire (2009)
Russie	14 000 femmes meurent de violence domestique en Russie et il n'existait que 20 foyers d'accueil dans tout le pays pour les femmes fuyant cette violence en 2009

	(2010)
Sierra Leone	Pendant la guerre, jusqu'à 64 000 femmes ont été victimes d'agression sexuelle par les combattants (2010)
Tadjikistan	58% des femmes signalent une violence physique et/ou sexuelle de la part de leur mari (2009)
Turquie	Durant leur vie, 39% des femmes ont subi la violence physique de la part de leur partenaire (2010)
Ukraine	11% des femmes victimes de trafficking (trafic ou traite des êtres humains) l'ont été avec la coopération active de leur mari (2010)

6. Qu'en est-il des hommes et des garçons ?

Toute violence est une violation fondamentale des droits de la personne, que ce soit à l'égard des femmes, des filles, des hommes ou des garçons. Les formes de violence les plus communément citées à l'égard des hommes et des garçons comprennent la violence sexuelle dans un contexte de conflits, la violence à l'égard des hommes dans les prisons, ou la violence homophobe. Les hommes peuvent également devenir des victimes de la violence en participant à des conflits armés, insurrections, troubles civils, ou crimes entre gangs. Il est également important de ne pas ignorer les expériences de victimisation des hommes.

Pourtant l'évidence montre que la violence à l'égard des hommes et des garçons ne peut se mesurer sur la même échelle de gravité, type ou nature que les nombreuses formes de violence expérimentées par les femmes et les filles. On ne peut non plus la considérer comme une situation persistante ou délibérée. La violence des hommes à l'égard des femmes et des filles est endémique. Alors que la majeure partie de la violence expérimentée par les femmes et les filles passe par les mains de leurs partenaires masculins, la vaste majorité de la violence expérimentée par les hommes et les garçons passe par les mains d'autres hommes, généralement des étrangers. Et donc si les hommes sont plus susceptibles que les femmes d'expérimenter des assauts physiques, ils le sont moins quand il s'agit de viol, de violence domestique ou d'abus de la part d'un partenaire, de mariage forcé ou de soit disant « crime d'honneur ».

Les hommes peuvent se révéler de puissants défenseurs de la cause pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes et des filles. La plupart des hommes et des garçons ne sont pas violents, et dans tous les pays du monde, il y a des hommes qui parlent ouvertement et agissent contre la violence à laquelle les femmes et les filles font face.

D'un pays à l'autre, trois à quatre fois plus de filles que de garçons déclarent avoir eu une initiation sexuelle forcée (OMS, 2002)

Dans une relation, les femmes sont de 7 à 10 fois plus susceptibles d'être blessées par un partenaire que les hommes (University of Rhode Island Family Violence Research Program, 1995) (Programme de recherche de l'Université de Rhode Island sur la violence familiale)

Au Royaume-Uni, chaque minute, la police reçoit un appel à l'aide causé par la violence domestique, dont 89% proviennent de femmes agressées par des hommes (Women's Aid, 2009) (Organisation d'Aide aux femmes)

Pour en savoir plus sur la manière dont les hommes et les garçons peuvent s'impliquer dans l'élimination de la violence à l'égard des femmes et des filles, veuillez consulter le site www.engagingmen.net

Action

7. La violence à l'égard des femmes et des filles ne relève-t-elle pas d'un problème culturel ?

Non. Le terme « culture » est souvent utilisé pour justifier et rendre légitime la violence à l'égard des femmes et des filles. Alors que certaines normes et pratiques culturelles donnent l'autonomie aux femmes et encouragent les droits de la personne – les coutumes, traditions et valeurs religieuses sont souvent utilisées pour justifier la violence à l'égard des femmes et des filles de la part d'états, groupes sociaux, et leaders politiques et traditionnels. Dans le monde entier, les femmes s'organisent pour contester ces pratiques.

Une collaboration et une coordination entre les gouvernements, les ONG et les organisations de femmes sont vitales pour le développement de pratiques efficaces afin d'éliminer la violence à l'égard des femmes et des filles. Révéler les pratiques qui violent les normes universelles des droits de la personne, tout en respectant la diversité et la richesse de nos cultures, est un véritable défi. Compromettre les droits des femmes n'est pas une option. Tous les gouvernements ont la responsabilité de rejeter les excuses « culturelles » et de traiter toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles comme un délit criminel, puni par la loi.

8. Quel est le rôle des organisations confessionnelles ?

Bien des femmes et des hommes ont une foi. Ignorer cet aspect significatif de leur vie, c'est ignorer un facteur d'influence important. Nous devons travailler en collaboration avec les organisations confessionnelles et leurs leaders, qui sont souvent les gardiens de la communauté locale, pour leur permettre de traiter les problèmes de violence dans leurs communautés et amener un changement culturel. L'assemblée confessionnelle locale peut être efficace en prévenant la violence à l'égard des femmes et des filles, en favorisant des relations saines, tout en prenant part à un changement culturel positif soutenu. Les interprétations des textes sacrés sont parfois utilisées pour encourager la violence à l'égard des femmes et des filles, mais les hommes et les femmes de foi peuvent les contester à partir du contexte de leur foi personnelle. Néanmoins, ils courent le risque d'être frappés d'ostracisme et doivent être encouragés pour continuer à apporter un changement de l'intérieur. Il n'y a aucune excuse pour la violence à l'égard des femmes et des filles au nom de quelque religion, culture ou tradition que ce soit.

9. Qu'en est-il de la communauté internationale ?

Au niveau international, il existe des résolutions, des lois et des cadres légaux d'action – qui, pour la plupart, ont vu le jour grâce à l'activisme des mouvements des femmes. CEDAW (Convention pour l'élimination de toutes les formes de violence à l'égard des femmes – la convention la plus importante concernant les femmes et les filles) donne mandat aux gouvernements pour agir en faveur de l'égalité des sexes et encourager une plus grande autonomie des femmes. Les Résolutions 1325 et 1820 des Nations Unies donnent mission à la communauté internationale de protéger les femmes de la violence fondée sur le sexe pendant les guerres, et d'assurer que les femmes sont au cœur du processus de construction de la paix. L'Union Européenne a également énoncé des directives pour s'attaquer à la violence à l'égard des femmes et des filles.

La société civile peut utiliser ces outils pour mettre la pression sur les gouvernements pour qu'ils respectent leurs obligations légales d'arrêter la violence à l'égard des femmes et des filles. Les organisations pour les femmes, qui fournissent des services essentiels et soutiennent les femmes et les filles ayant expérimenté la violence, doivent recevoir le soutien nécessaire. Ceux qui commettent de tels actes doivent être amenés devant la justice, donnant l'exemple que la violence à l'égard des femmes et des filles est inacceptable et évitable. Les femmes doivent pouvoir faire entendre leur voix et demander leurs droits dans l'arène publique, en toute sécurité.

10. En faisons-nous assez ?

Dans le monde entier, dans chaque pays, des femmes activistes s'organisent à l'échelle locale, nationale et internationale, pour appeler à en finir avec la violence à l'égard des femmes et des filles. Les femmes qui s'efforcent de promouvoir et de défendre les droits de la personne sont vitales pour le changement social, alors qu'elles sont bien trop souvent sujettes à la violence, la répression et la stigmatisation pour oser prendre position. Les auteurs d'une telle violence, qui peuvent aussi être des gouvernements, des groupes armés, des compagnies privées ou des individus, pensent qu'en réduisant les femmes au silence ils peuvent se protéger des poursuites judiciaires et éviter un changement social plus large.

Au Royaume-Uni, les organisations internationales, y compris celles qui travaillent dans le Gender and Development Network, (Réseau Genre et développement), travaillent activement pour faire cesser la violence à l'égard des femmes et des filles. Vous pouvez consulter le site suivant pour plus d'informations : <http://www.gadnetwork.org.uk/the-violence-against-women/>

Bien qu'il soit important de reconnaître que l'activisme pour les droits des femmes a apporté beaucoup de changements à l'échelle locale, nationale et globale, il y reste encore un long chemin à parcourir. La violence à l'égard des femmes et des filles est fermement enracinée dans l'inégalité des sexes, et tant que des relations inégales de pouvoir existent entre les hommes et les femmes, ces dernières seront toujours sujettes à la violence.

Démanteler les attitudes traditionnelles d'inégalités entre les sexes, demande un changement fondamental de la société, et cela prend du temps. Mais, en établissant des liens entre les femmes dans les communautés locales, leurs contreparties nationales et la communauté internationale d'une part, tout en encourageant les gouvernements à faire preuve d'initiative, d'autre part, nous pouvons commencer à faire une différence.

En Ouganda en 2009, les organisations des droits des femmes ont défilé dans les rues de Kampala, en s'adressant au gouvernement pour qu'il vote une nouvelle loi sur la violence domestique. La loi a été votée.

Au Népal, les femmes s'organisent actuellement dans tout le pays pour s'assurer que la nouvelle constitution soit fondée sur l'égalité des sexes et la liberté de la violence.

Au Royaume-Uni, la marche de la coalition « Million Women Rise » (Un Million de femmes se lèvent) réunit des milliers de femmes chaque année le 8 mars (Journée Internationale des Femmes) qui défilent dans les rues de Londres, et demandent un terme à la violence à l'égard des femmes.

Gender and Development Network (Réseau Genre et développement)

Le Gender and Development Network réunit des experts en provenance d'ONG, des consultants, des universitaires et des individus engagés à travailler sur les problèmes des sexes, du développement et des droits des femmes. Notre vision est un monde où la justice sociale et l'égalité entre les sexes prévalent et où toutes les femmes et toutes les filles peuvent jouir de leurs droits, sans discrimination. Notre objectif est de nous assurer que la politique internationale de développement et la pratique, encouragent l'égalité des sexes et les droits des femmes et des filles. Notre rôle est de soutenir nos membres en partageant l'information et l'expertise, d'entreprendre et disséminer la recherche, de fournir un conseil compétent et de commenter les politiques et les projets des gouvernements.

Gender and Development Network
c/o One World Action, Bradley Close
White Lion Street, Londres
N1 9PF, Royaume-Uni
Compagnie enregistrée sous le n° 06975360